

Le 24 mai 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 24 mai 2016 à 20h. et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Jacques Bédard et Marc Boivin formant quorum sous la présidence de monsieur Christian Gravel, maire suppléant.

Heure du début de la séance extraordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 48 heures avant la journée de cette séance.

SM-129-05-16

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 24 MAI 2016

ATTENDU QUE ledit ordre du jour est considéré ouvert à l'article 8) Divers.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

SM-130-05-16

**VENTE DU TERRAIN CADASTRE #4 761 018 AU PARC
INDUSTRIEL À PIÈCES D'AUTOS MJT INC.**

CONSIDÉRANT l'intérêt d'un acheteur potentiel du lot 4 761 018;

CONSIDÉRANT le maintien et la création de nouveaux services;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil vend le terrain #4 761 018 de 25 272 pieds carrés à 0,30 \$ le pied carré, soit un montant de 7 581,60 \$, taxes en sus, à Pièces d'autos MJT inc.

QUE la promesse d'achat fasse partie intégrante de cette résolution.

QUE l'on annule la résolution SM-058-02-16.

QUE le maire et le directeur général/greffier-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à ce dossier.

SM-131-05-16

VENTE DU TERRAIN CADASTRE #4 761 017 AU PARC INDUSTRIEL À RECYCLAGE AUTOMAXI INC.

CONSIDÉRANT l'intérêt d'un acheteur potentiel du cadastre #4 761 017;

CONSIDÉRANT le maintien et la création de nouveaux services;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil vend le terrain portant le cadastre #4 761 017 de 118 052 pieds carrés à 0,20 \$ le pied carré, soit un montant de 23 610,33 \$, taxes en sus, à Recyclage Automaxi inc.

QUE la promesse d'achat et les normes relatives à la protection des rives et du littoral fassent partie intégrante de cette résolution.

QUE le maire et le directeur général/greffier-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à ce dossier.

SM-132-05-16

GLISSEMENT DE TERRAIN À LA MONTAGNE SOURCE #2

CONSIDÉRANT le glissement de terrain qui est survenu à l'hiver 2016 pour une deuxième fois;

CONSIDÉRANT que les travaux faits à l'été 2015 par l'enrochement de cette montagne n'ont pas été concluants;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'analyser ce dossier rapidement et de procéder à des travaux à très courts termes;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par monsieur Raymond Juneau, ingénieur expert de ce genre de dossier pour le Laboratoire d'expertises Québec;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte les travaux proposés par monsieur Luc Carrier des Laboratoires d'expertises de Québec ltée ayant un budget de 18 000,\$, taxes en sus, incluant les frais d'arpentage de l'estimé du 24 mai 2015.

SM-133-05-16

PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT la ville de Saint-Marc-des-Carières a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

CONSIDÉRANT la ville de Saint-Marc-des-Carières désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL).

QUE le directeur général/greffier-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à ce dossier.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-134-05-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h25.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Christian Gravel, maire suppléant

Maryon Leclerc, dir.gén./greffier-trés.

Christian Gravel, maire suppléant